

INIZIA
Mme Maryline Antonetti

Paris, le 30 mars 2018,

Proposition d'assistance juridique

Contexte

INIZIA est un incubateur d'entreprises innovantes. INIZIA accompagne la société POLYTOPES qui a développé une application à destination de terminaux smartphones et tablettes électroniques de musicalisation de lieux géographiques.

Dans le cadre du lancement d'une campagne de crowdfunding Polytopes souhaite proposer un concours permettant notamment à des musiciens, contributeurs sur la plateforme, de placer leur(s) création(s) sur un lieu et ainsi d'inscrire leur(s) créations musicale(s) au concours.

Polytopes souhaite être assistée dans le cadre de la rédaction des contrats nécessaires pour l'exploitation des créations musicales qui seront mises en ligne par les participants ainsi pour une relecture de validation du règlement du concours.

Référence du cabinet

Le cabinet est spécialisé en droit des nouvelles technologies et de la communication électronique.

Le cabinet accompagne très régulièrement depuis plusieurs années des start up dans le cadre de la rédaction des actes juridiques nécessaires à leur activité (contrats, CGU...). Le cabinet a notamment été partenaire de plusieurs incubateurs à Paris (Le Camping – NUMA, RISE...).

Le cabinet intervient régulièrement en matière de droit de la musique, notamment en assistant l'Orchestre National de Jazz ainsi que des maisons de disques, des artistes-interprètes ou encore des agents et manager d'artistes.

Périmètre de la proposition

Pour cette prestation il est proposé un honoraire forfaitaire comme suit :

Tâches	Prix
Réunion téléphonique de lancement avec Polytopes	
Rédaction des deux projets de contrats : - Cession des droits des participants au concours - Cession des droits pour diffusion gratuites des artistes participants au « jeu du portrait »	
Modification et finalisation des deux projets de contrats selon les retours et remarques de Polytope	
Relecture de validation et suggestion de modification du règlement du concours	
	Total : 2 000 € HT

Conditions de commande et de facturation

Les sommes HT seront majorées de la TVA au taux en vigueur à la date de facturation.

Sauf autre accord, la facturation est effectuée selon l'échelonnement suivant :

- 1/2 du montant HT à la commande ;
- Solde du montant HT à la finalisation de la prestation.

En cas d'acceptation, merci de me faire parvenir un exemplaire contresigné de ce devis.

Antoine Casanova

Le 03/04/18
Bon pour acceptation du
devis pour un total de
2000, - € HT, soit 2400, - € TTC.

PO Directeur
Manuel Pierre
Incubateur d'entreprises innovantes
inizia
Maison du Parc - ZI Erédia - 20600 BASTIA
Siret : 798 482 097 00010

Numéro de Siret : 53884402800026

Numéro TVA intracommunautaire : FR 33 538844026

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le paiement des honoraires par chèque libellé à son nom.